Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 029-200067072-20260624-BC_2026_06_N08-DE

Haut-Léon Communauté

Extrait du registre des délibérations
Session ordinaire
Bureau Communautaire
Séance du 24 juin 2026 – 9h00

Le Bureau Communautaire de Haut-Léon Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Services des Carmes, à Saint-Pol-de-Léon

PRÉSENTS : Frank COCAIGN - Maël SAILLOUR - Thierry GAUDEC - Éric GRALL - Stéphane RIOU - Michèle QUEAU - Éric LE BOUR - Éric MIOSSEC - Gildas BERNARD - Marc SIMON - Stéphane CLOAREC - Gilles GOMBERT - Jacques EDERN - Jacques PONTU lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : Dominique AZOU (Directeur Général Services), Véronique GUYONVARCH (Directrice Générale Adjointe).

ABSENTS EXCUSÉS :

Date de la convocation :	**Membres du Bureau :**	**Présidence de séance :**
18 juin 2026	En exercice : 14	Stéphane CLOAREC
Date d'affichage :	Présents : 14	**Secrétaire de séance :**
18 juin 2026	Votants : 14	Gildas BERNARD

Course St Pol -Morlaix

Numéro d'ordre	**Nomenclature**	**Rapporteur**
BUR-2026-06-N08	7.5	Stéphane CLOAREC

Haut-Léon Communauté a octroyé, dans le cadre d'une convention triennale, une participation financière d'un montant de 5.000 €/ an. En contrepartie, il est attribué des inscriptions gratuites aux courses pour les agents communautaires portant les couleurs de la collectivité lors de cette manifestation.

Après avoir pris connaissance des éléments ;
Après avoir entendu le Rapporteur ;

DÉLIBERATION

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, attribue une participation financière de 5.000 euros pour la course St Pol / Morlaix.

Présents	**14**
Pouvoirs	**0**
Votants	**14**
Pour	**14**
Contre	**0**
Abstention	**0**

Le Président
Stéphane CLOAREC

Le Secrétaire de Séance
Gildas BERNARD